



SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Tano BARTH

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

**« La maîtrise des faits par l'avocat -
*Devoirs et limites durant l'investigation, l'allégation
et la présentation des moyens de preuve* »**

**Mardi 22 mars 2022 – 12h30
Salle 3050 - UNI MAIL**

Sous la présidence du professeur Bénédicte FOËX, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- M. François BOHNET, professeur à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel ;
- M. Benoît CHAPPUIS, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse) ;
- M. Nicolas JEANDIN, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Yvan JEANNERET, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiant-e-s

La séance est publique